

# Délit d'opinion : hommage à nos héros, persécutés par les juges



« Si par malheur il se trouvait que la seule alternative qui nous fût laissée soit la soumission ou la guerre, la guerre, alors, cent fois ». C'est, entre autre, pour ces paroles issues de son discours fondateur du Conseil national de la résistance européenne que Renaud Camus vient d'être condamné à 2 mois de prison avec sursis, et 3 600 € d'amende pour « provocation à la haine raciale ». Un verdict ahurissant ! Renaud Camus est condamné par la justice française, pour des paroles. Pour un appel à la résistance contre l'invasion et l'occupation de notre pays. Aujourd'hui, en France, on peut être condamné à des peines de prison pour des propos qui, ne serait-ce qu'il y a moins de 50 ans, étaient valorisés dans nos manuels scolaires... Et il n'est pas le seul. Contre Christine Tasin, 6 mois de prison ont été requis pour également des déclarations... la liste est longue des poursuivis, des persécutés par la justice de ce pays, pour des

positions contre l'immigration.

### **Intimider le peuple**

Les personnes qui contrôlent l'État, les médias, veulent absolument faire taire les dissidents, les porte-parole du peuple, ceux qui osent exprimer la souffrance du peuple français. Dans cette démocratie, où selon un sondage 67 % des sondés sont contre la politique migratoire, ceux qui disent la vérité doivent être réduits au silence. Ne nous y trompons pas, si les plus courageux, les plus téméraires sont poursuivis, menacés de prison, accablés d'amendes, c'est vous, moi, nous tous, que le pouvoir veut intimider, faire taire, soumettre. Derrière Tasin, Zemmour, Cassen, Camus, Boyadjian, Jallamion (que tous ceux que j'oublie me pardonnent), il y a la multitude des Français qui doivent se taire et subir. Le pouvoir obtient ce qu'il cherche, une intimidation collective, puisque tous les Français s'autocensurent, n'osent plus parler, n'osent pas dire ce qu'ils ressentent au plus profond d'eux-mêmes.

### **Faire taire le peuple**

Les mots France, Patrie, race, identité, culture française, fierté nationale... sont devenus grossiers, tabous. Les prononcer est devenu honteux.

Comme le fait justement remarquer Renaud Camus, la présente occupation est bien plus sévère que la précédente, et comme pendant la précédente, la justice collabore avec l'occupant. Laxiste avec les racailles, les rappers, et les assassins comme celui de madame Halimi, implacable avec les lanceurs d'alerte, avec ceux qui disent la réalité.

Quant à l'occupant, bien plus nombreux que pendant les années quarante, il est tout aussi violent. L'affaire Mila, cette adolescente menacée de mort pour ses propos vis-à-vis de la religion de l'envahisseur, illustre que si la forme a changé, s'il ne fusille plus des otages, les méthodes d'intimidation

sont tout aussi sanglantes. Il tue au couteau, à la kalachnikov, au camion fou, rendant ses menaces et intimidations efficaces. Les menaces de mort vis-à-vis de cette jeune fille qui a parlé très spontanément en osant critiquer l'idéologie barbare qui nous est imposée, ont conduit à ce qu'elle passe dans la clandestinité.

Comme les condamnés et les poursuivis devant les tribunaux, Mila est un héros.

### **Gloire à nos héros**

Notre reconnaissance pour tous nos héros, quelles que puissent être par ailleurs leurs qualités personnelles, ou leurs défauts, doit être totale, constante, indéfectible. Nous devons nous serrer autour d'eux et leur apporter à la fois notre soutien moral et notre aide matérielle.

Il ne doit pas être facile, même pour des femmes et ces hommes courageux, d'être condamné à de la prison. Et il n'est pas facile, non plus, de faire face aux dépenses qu'imposent les procédures, les condamnations pécuniaires et les difficultés financières qu'elles entraînent. Certains ont perdu leur emploi, leur logement... Le minimum, pour nous qui restons en arrière, serait d'exprimer concrètement notre reconnaissance.

Je voudrais que nous organisions cette solidarité, le soutien moral par un appel des intellectuels français pour la liberté d'expression et le soutien matériel par l'organisation d'un fond de secours aux condamnés.

Merci, les Camus, Tasin, Cassen, Jallamion, Zemmour, Boyadjian...

**François Jay**